

Le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, vient de présenter le Plan économique du Québec 2018-2019 qui totalise 600 pages. Bonne nouvelle ! Le cadre financier annoncé aujourd'hui répond à plusieurs de nos recommandations dans notre *Livre blanc pour une économie verte*. Nous attendons avec impatience les mesures concrètes du *Plan d'action pour la croissance et les technologies propres* qui devrait être dévoilé d'ici l'été. Soyez à l'affût !

Voici donc les grandes lignes du budget qui pourraient avoir un impact direct sur le développement, le financement et la commercialisation des technologies propres du Québec.

Bonne lecture!

Denis



« Le Québec s'affirme de plus en plus comme chef de file en matière de production d'énergies propres et de développement durable. Nous devons profiter du contexte économique et financier favorable pour accélérer la cadence ... »

Le ministre des Finances, M. Carlos Leitão

Le Plan économique du Québec prévoit une enveloppe de 72,5 millions de dollars afin de soutenir la mise en oeuvre du *Plan d'action pour la croissance et les technologies propres*. Celui-ci vise à assurer la compétitivité de l'industrie des technologies propres et à conscientiser les entreprises de tous les secteurs d'activité à l'importance de la croissance propre. Ce plan s'appuiera sur trois axes d'intervention :

- la mise en place d'un environnement d'affaires favorable à la croissance et aux technologies propres;
- le développement d'entreprises écoperformantes;
- l'innovation et la conquête des marchés par les entreprises du secteur des technologies propres ainsi que par celles offrant des produits et services écoresponsables.

Le Plan d'action pour la croissance et les technologies propres sera annoncé d'ici l'été.

10 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour la création du Réseau200 qui réunira des entrepreneurs dont les entreprises se situent au même stade de développement. Ces entrepreneurs seront accompagnés par des pairs du monde des affaires ayant vécu des défis similaires liés à l'internationalisation de leur marché.

61,5 millions de dollars pour soutenir la candidature de Teralys Capital dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque du gouvernement fédéral. Teralys Capital prévoit mettre en place un fonds de fonds d'une taille visée de 400 millions de dollars pour financer des fonds de capital de risque spécialisés, notamment dans le secteur des technologies propres.

60 millions de dollars sur deux ans afin de lancer un appel de projets mobilisateurs stratégiques. L'appel de projets permettra de sélectionner les projets les plus prometteurs pour, entre autres appuyer les projets de transformation de l'économie, les nouveaux modèles d'affaires et l'innovation de commercialisation. Les paramètres de l'appel de projets seront annoncés sous peu et les projets retenus devraient être annoncés d'ici l'automne.

22,5 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir la refonte du modèle d'affaires du CRIQ afin de lui permettre d'appuyer davantage les entreprises dans leur transition vers le manufacturier innovant, incluant des vitrines technologiques afin de permettre aux entreprises de faire des démonstrations ainsi que la création des partenariats avec des acteurs clés du secteur manufacturier.

50 millions de dollars pour améliorer l'accès au financement des entreprises québécoises du secteur des technologies propres. Pour ce faire, le gouvernement prévoit s'allier à des experts dans ce domaine d'activité et investir, conjointement avec des investisseurs privés, dans le nouveau fonds de Cycle Capital Management d'un minimum de 150 millions \$. À titre de mandataire du gouvernement du Québec, Investissement Québec sera responsable de la mise en œuvre de ce nouveau fonds.

10 millions de dollars pour la création du Fonds Bleu pour appuyer l'implantation de nouvelles technologies dans l'industrie maritime, visant à faciliter l'adoption de technologies numériques et intelligentes par l'industrie maritime, de même que l'adaptation des navires et des ports à l'utilisation de carburants plus propres.

Bonification supplémentaire du Programme Innovation Bois, à raison de 25 millions de dollars sur cinq ans, portant ainsi l'enveloppe du programme à 70 millions de dollars, visant notamment à encourager la recherche appliquée et la création de produits et de procédés innovants destinés à l'industrie des produits forestiers.

6,5 millions de dollars pour appuyer l'industrie forestière, par l'entremise de FPInnovations, en soutenant des projets pilotes structurants qui permettront de répondre à deux enjeux majeurs en forêt feuillue, soit l'aménagement des forêts dégradées et l'optimisation de l'utilisation des bois récoltés.

36,5 millions de dollars additionnels pour appuyer la réalisation de nouveaux projets visant à étendre le réseau de distribution de gaz naturel dans différentes régions du Québec, notamment la Montérégie, l'Estrie et Chaudière-Appalaches. Cette forme d'énergie permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre des industries, qui utilisent actuellement en majorité le mazout et le diesel.

7,5 millions de dollars pour soutenir des travaux dans le secteur minier qui mettront notamment l'accent sur la prévention et l'atténuation des impacts de l'industrie sur l'environnement ainsi que l'amélioration de la capacité des entreprises québécoises à se démarquer grâce au développement durable.

7,5 millions de dollars pour appuyer le projet Valorisation Carbone Québec, mis en place par l'Université Laval, CO2 Solutions ainsi que des partenaires privés et publics, et qui vise la démonstration et le développement de la capture et de la valorisation du carbone.

17,2 millions de dollars pour le développement d'une filière hydrogène. L'hydroélectricité du Québec, utilisée dans le processus de production d'hydrogène, pourrait apporter une solution aux défis environnementaux auxquels fait face le secteur des transports.

98,5 millions de dollars pour la décontamination des sols à Montréal et à Québec. La réhabilitation de ces sites permet de revitaliser les quartiers et d'accroître l'activité économique dans de ces municipalités.

14,4 millions de dollars additionnels pour le financement des organismes de bassins versants et de leur regroupement, portant sa contribution totale à 30 millions de dollars. Ce soutien additionnel permettra notamment aux organismes d'assurer la poursuite de leurs activités de concertation régionale afin d'obtenir des gains environnementaux, économiques et sociaux.

20 millions de dollars de plus pour la bonification du programme Technoclimat qui soutient des projets d'innovation technologique aux stades de recherche et développement, de démonstration, de mesurage et de précommercialisation.

30 millions de dollars additionnels pour la bonification du programme ÉcoPerformance qui vise à réduire les émissions de GES et la consommation énergétique des entreprises, des institutions et des municipalités par le financement de projets liés à la consommation et à la production d'énergie de même qu'à l'amélioration des procédés.

45 millions de dollars de plus pour le Programme de biomasse forestière résiduelle car l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle permet de réduire les émissions de GES et la consommation de combustibles fossiles.

Prolongement temporaire des crédits d'impôt remboursables pour des biocarburants produits et livrés au Québec. Ces crédits d'impôt correspondront dorénavant à un montant fixe par litre qui varie selon le type de biocarburant.

Le budget prévoit maintenir le programme Roulez vert et en assurer le financement afin d'atteindre l'objectif d'immatriculer 100 000 véhicules électriques d'ici 2020.

Le taux du crédit d'impôt accordé à l'achat d'actions de Fondation demeurera bonifié à 20 % pour l'année financière 2018-2019 du fonds débutant le 1er juin 2018 ainsi que pour ses deux années financières suivantes. De plus, le plafond de ses émissions annuelles d'actions sera augmenté durant cette période. Par ailleurs, Fondation s'engage à investir un minimum de 100 millions de dollars sur trois ans dans des entreprises, des fonds ou des projets visant l'économie sociale, la lutte contre les changements climatiques et les créneaux et pôles d'excellence régionaux.

Pour permettre à Capital régional et coopératif Desjardins de poursuivre ses interventions, notamment dans les régions ressources et dans les territoires confrontés à des difficultés économiques, ses émissions annuelles pourront atteindre 140 millions de dollars pour trois ans à compter de l'émission 2018.

Mise en place un fonds, en collaboration avec Fondation, ayant pour objectif de fournir un financement innovant qui facilite et accélère la mise en place de mesures écoénergétiques dans les bâtiments du secteur commercial. Ce fonds, doté d'une capitalisation de 30 millions de dollars et financé en parts égales par chacun des partenaires, vise non seulement à contribuer à la réduction des émissions de GES et à l'amélioration du bilan carbone des entreprises, mais également à générer des économies financières pour les entreprises participantes. Les entreprises soutenues par le fonds bénéficieront d'un accompagnement technique de Transition énergétique Québec et de l'AQME. Plus de détails à venir prochainement.

Le budget prévoit la bonification et la prolongation de la déduction additionnelle pour amortissement pour le matériel informatique et le matériel de fabrication et de transformation qui passera de 35 % à 60 %. Cette bonification de la déduction permettra aux entreprises de déduire en totalité la valeur de leurs investissements en matériel informatique ou de fabrication et de transformation en deux ans.

Mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour la production d'huile pyrolytique, un biocombustible liquide issu de la décomposition de la biomasse ligneuse qui permet de valoriser une partie inutilisée de la biomasse forestière résiduelle et qui réduit les émissions de GES d'environ 80 % sur son cycle de vie par rapport au mazout lourd.

Prolongation d'un an du crédit d'impôt RénoVert pour stimuler les investissements en rénovation

En bref :

Affirmer le leadership du Québec en énergie propre en accélérant l'adoption des véhicules électriques et des transports à faibles émissions afin de stimuler le développement d'entreprises dans cette nouvelle chaîne de valeur

1,8 G\$ pour des projets électriques majeurs et des investissements structurants pour la mobilité durable

172 M\$ pour la prolongation de RénoVert jusqu'au 31 mars 2019

260,1 M\$ pour des initiatives en faveur de la transition énergétique, dont :

- accorder un financement additionnel à Roulez électrique
- soutenir l'innovation dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la réduction des GES
- valoriser l'utilisation de la biomasse résiduelle, favoriser la production des biocarburants et développer la filière hydrogène au Québec

72,5 M\$ pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres

Écotech Québec

Le 27 mars 2018